

Réunion d'examen conjoint
Mise en compatibilité du PLU de Boufféré
par déclaration de projet relative à la création d'une aire d'accueil des gens du voyage

Organisée le 7 décembre 2017

Etaient invités : AUDRAN Erwan, AUVINET Yves, BONNET Claudie, BROCARD Benoit, DETOUT Anne, GILBERT MAHE Hélène, LIMOZIN Florent, LIMOZIN Joël, LAIDIN Daniel, MAZOUÉ Sandrine, MONTASSIER Wilfried, MORANCAIS Christelle, RINGEARD Arnaud

Etaient présents : Joël Caillaud, Vice-Président à l'Aménagement (TdM), Lyda GABORIAU, DGA Aménagement et Environnement (TdM) ; Coralie MALIDIN, Chargée de planification (TdM)

Etaient excusés : AUDRAN Erwan, AUVINET Yves, BONNET Claudie, BROCARD Benoit, DETOUT Anne, GILBERT MAHE Hélène, MAZOUÉ Sandrine, MORANCAIS Christelle.

Ordre du jour :

- 1- Contexte du projet
- 2- L'intérêt général pour l'ensemble de la population : les gens du voyage et les habitants permanents
- 3- Le projet d'aire d'accueil des gens du voyage
- 4- La procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLU
- 5- La mise en compatibilité du PLU
- 6- Avis des personnes publiques associées

Aucune des personnes conviées ne s'est présentée à la réunion d'examen conjoint relative à la mise en compatibilité du PLU de Boufféré par déclaration de projet pour la création d'une aire d'accueil des gens du voyage.

En annexe à ce procès-verbal, les remarques des PPA excusées :

- Courriel du 15 novembre 2017 de la Chambre des métiers et de l'artisanat : pas de remarque
- Courriel du 5 décembre 2017 du Pays du Bocage Vendéen : pas de remarque
- Courriel du 5 décembre 2017 de la Direction Départementale des Territoires et de la Mer : pas de remarque
- Courriel du 21 novembre 2017 du Conseil Départemental: « la création d'un accès sur le giratoire à proximité du projet a été accordé par le Conseil Départemental. Cet accès devra donc respecter les prescriptions émises ».

Fait à Montaigu, le 8 décembre 2017

Le Vice-Président en charge de l'Aménagement,

Joël Caillaud

